

La Roche Derrien

LETTRE D'INFORMATION



(soit 6€ l'aller-retour). Le nombre de trajets est limité à 16 par mois (soit 8 allers-retours).

RÉSERVATION

La réservation se fait, au plus tard, le

jour ouvrable précédent le transport, avant midi, au 0 810 22 22 22 (du lundi au samedi, coût d'un appel local).

TICKET COMBINÉ TIBUS

En partenariat avec Tibus, la CCHT propose un ticket combiné permettant aux usagers de Tro'Glaz de prendre Tro'Glaz + Tibus pour seulement 2€ le trajet. (Pour utiliser ce ticket combiné, avertir la centrale de mobilité lors de la réservation).

Bureau de vote

Le conseil Municipal rappelle que le bureau de vote sera désormais en salle du conseil à la Mairie.

Pour le scrutin régional qui est prévu les 6 et 13 décembre prochains, la population est donc invitée à venir voter à la Mairie et non plus à la Salle des fêtes comme c'était le cas jusque là.

Il s'agit d'élire pour six ans les membres des conseils régionaux dans les 13 nouvelles régions métropolitaines et dans les territoires d'outre-mer. Ce sont ces conseillers élus qui seront chargés ensuite de désigner le président de leur conseil régional.

Vous avez dit « mauvaises herbes » !

Au détour de nos ruelles, en pied de mur... quelques herbes spontanées s'invitent sur notre commune. Il ne s'agit pas d'un manque d'entretien, mais bien d'une réelle volonté.

Afin de respecter votre santé, protéger la ressource en eau et la biodiversité, la commune a décidé de proscrire l'usage de pesticides (également appelés produits phytosanitaires) pour entretenir les trottoirs, la voirie, les massifs, le terrain de sport et le cimetière. En effet, il n'est plus à démontrer que ces produits présentent des risques avérés pour l'environnement et la santé humaine. Ce refus de l'usage des pesti-

cides implique de nouvelles méthodes de travail, mais ces techniques alternatives n'ont pas la même efficacité qu'un produit chimique. Aussi pour que cette démarche réussisse, notre perception de l'herbe doit nécessairement évoluer afin que la flore spontanée ne soit plus considérée comme mauvaise ou sale.

Stationnements gênants

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION :

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Est considéré comme gênant tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur un trottoir réservé aux piétons. C'est une infraction prévue et réprimée par l'article R.417-10/II-2° du code de la route. Relevé par un timbre amende de 2^{ème} classe d'un montant de 35 €, pouvant aller jusqu'à 150 €. La mise en fourrière est possible.

JEUDI SOIR :

Attention, chaque vendredi, le stationnement est interdit d'une heure du matin à 14 heures sur le périmètre du marché situé sur la place du Martray. Pensez à déplacer vos véhicules la veille afin de faciliter l'installation des commerçants.

Encombrants

La collecte d'encombrants et ferraille aura lieu le jeudi 15 octobre sur votre commune.

Réservation auprès de la maison du développement de la Communauté de Communes avant le 13 octobre au 02.96.91.33.12 (du lundi au vendredi de 9h à 12h).

État-civil

★ **NAISSANCES :** Youna CORBEL née le 05/07/2015. Milan ANTOINE né le 25/07/2015. Nathan BOUILLON né le 05/08/2015.

★ **DÉCÈS :** Marie-Thérèse ROVERCH née PICART décédée le 25/06/2015. Serge BOLLORÉ décédé le 14/08/2015. Michel JIMENEZ décédé le 20/08/2015. Jeannine FLACHER décédée le 05/09/2015.

Recensement militaire

Toute personne ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur anniversaire. Apporter le livret de famille et la carte d'identité.

Organisation du 11 novembre

- 11h15 : Rassemblement des anciens combattants au monument aux morts.
- 11h30 : Cérémonie.
- 12h00 : Pot de l'amitié en Mairie.
- 12h30 : Repas des anciens à la salle des fêtes.

Comme l'an dernier, la commune livrera des repas à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer et ce, sur simple demande auprès de la mairie. La livraison sera faite le jour même à partir de 10h00.

Tro'Glaz, le transport à la demande



Le Tro'Glaz est une solution pour les habitants du Haut-Trégor, ayant des problèmes de mobilité.

L'inscription est obligatoire. Le règlement intérieur et la fiche d'inscription peuvent être retirés à la mairie, ou encore au siège ou sur le site de la CCHT.

DÉPLACEMENTS POSSIBLES

★ **Pour tous motifs et sans justificatif sur le territoire de la CCHT :** 2€ le trajet sur le territoire de la Communauté de communes (soit 4€ l'aller-retour).

★ **Vers Lannion,** sur justificatif pour raison médicale (spécialiste ou Centre hospitalier, y compris Trestel), administrative (exemple : Pôle emploi) ou pour se rendre à la gare : 3€ le trajet



Conseil Municipal

Conseil Municipal du 23 septembre 2015

Information

Mme Dominique Gaouyat, n'habitant plus La Roche-Derrien, a présenté sa démission en tant que Conseillère Municipale. Cette démission a été acceptée par le Maire.

Point rentrée scolaire et TAP.

★ RENTRÉE SCOLAIRE

- Nombre d'élèves du RPI : 171 (95 à La Roche-Derrien et 76 à Pommerit-Jaudy).
- Nombre d'élèves à l'école privée : 72.
- Pour rappel, voici les horaires de classe et de TAP pour l'école publique de La Roche-Derrien :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-8h45	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
8h45-11h45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h45-13h15	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h15-16h15	Classe	Classe	Accueil de Loisirs à LRD	Classe	TAP
16h15-18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

★ TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Environ soixante-dix enfants sont inscrits aux TAP du vendredi après-midi. Les locaux de l'école publique accueillent les enfants scolarisés sur le RPI, en PS, MS, GS et CP. Les enfants de maternelle ont un temps de sieste (de 13h15 à 15h15 environ) suivi d'une activité encadrée jusqu'à 16h15. Les plus grands ont deux temps d'activités alternées sur l'ensemble du temps de l'après-midi.

Les activités changent après chaque vacances scolaires et dépendent de l'âge des enfants (jeux d'opposition, sport, musique, activité manuelle...).

★ TRAVAUX ENVISAGÉS

Le Conseil Municipal a accepté la proposition de construction d'un préau à l'école publique de La Roche, pour une réalisation en 2016. Une étude financière et technique va être réalisée.

★ POINT DESSERTE DE POMMERIT-JAUDY PAR LA CUISINE CENTRALE DE LA ROCHE-DERRIEN

Depuis le 1er septembre, la cuisine centrale qui desservait le restaurant scolaire (école publique et privée), le Centre de Loisirs et l'EHPAD, dessert aussi l'école publique de Pommerit Jaudy (En RPI avec La Roche-Derrien) soit au total 68 000 repas par an, 7 jours sur 7, toute l'année. Les premiers résultats sont satisfaisants.

Approbation du DICRIM

Face aux risques majeurs recensés sur le territoire d'une commune (liés aux effets d'un événement d'origine naturelle ou anthropique), tout maire se doit de mettre en place une information préventive. Il s'agit du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui doit être communiqué ou à disposition de tous les habitants. Le DICRIM est à la disposition des habitants sur simple demande en Mairie et disponible sur le site de la commune.

Le DICRIM comprend, sur la base des informations transmises par le Préfet et compléter par le Maire, les mesures définies au titre de son pouvoir de police ; Les actions de prévention, de protection ou de sauvegarde intéressant la commune ; les événements et accidents significatifs à l'échelle de la commune ; les règles d'urbanisme dans le cadre du PLU. Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) prépare l'organisation de l'après crise.

La Roche-Derrien sera la troisième commune de la circonscription à en posséder un, ainsi qu'un Plan de Sauvegarde Communal.

Travaux

★ AMÉNAGEMENT DES PLATEAUX SURÉLEVÉS (RUE ST JEAN ET DE LA RIVE) ET ENROBÉS (ACCÈS ET PARKING SDF ET ACCÈS SUPÉRETTE) : RÉSULTAT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

La somme inscrite au budget primitif était de 50 000 € TTC soit 40 000 HT pour un montant de subventions de 8000 €. Les subventions obtenues sont pour le Conseil Général de 7413 €, pour l'État au titre de la DETR de 8649 € auxquels s'ajoutera le montant de la couche de roulement (en partie pris en charge par le Conseil Général).

L'entreprise retenue est la société Armor TP pour 32 086€. Le coût à charge pour la commune est de 16 024€.

★ PARATONNERRE

Une mise en conformité ainsi qu'une deuxième descente de prise de terre est nécessaire sur le paratonnerre de l'église. L'entreprise Macé est retenue pour la somme de 3666,67 € HT.

Taxe d'aménagement

Il s'agit de permettre une urbanisation de terrains classés en zone UC et non desservis par les réseaux. Ces terrains se situent chemin de Kerhamon. 8 à 9 possibilités de constructions pour 8 propriétaires concernés. Lors de la vente des terrains, les acquéreurs sont informés de ce taux majorés de 5%, alors que sur l'ensemble de la commune le taux est de 2%. Ceci permettra une urbanisation de ces terrains couvrant ainsi en grande partie les frais engagés par la commune.

Exonérations légales : renseignements en mairie ou sur internet.

Abattements : 50% pour les logements aidés et hébergements sociaux, 50% sur les 100 premiers M² des locaux d'une habitation principale, sur les locaux à usage industriel ou artisanal, sur les parcs de stationnements couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale. 100 % pour les abris de jardins.

Exemple pour 160 m² : base 705 € au 1er janvier 2015 : 2% : $(100 \times 705 / 2 \times 2\% = 705) + (60 \times 705 \times 2\% = 846)$ soit 1551 payable en 2 fractions au 12^{ème} mois et au 24^{ème} mois. 5% : $(100 \times 705 / 2 \times 5\% = 1762,5) + (60 \times 705 \times 5\% = 2115)$ soit 3877,5 payable en 2 fractions au 12^{ème} mois et au 24^{ème} mois. Les frais engagés pour la viabilisation avoisinent les 30 000 €.

Rapport 2014 du SPANC

Le Conseil Municipal de chaque commune adhérent à un EPCI est destinataire du rapport annuel adopté par la Communauté de Communes. Le Maire doit le présenter à son Conseil Municipal au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Synthèse de l'activité du SPANC 2014		
	Total CCHT	La Roche-Derrien
Contrôle de conception d'installations neuves ou réhabilitées	81	0
Contrôle de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées	66	1
Contrôle des installations existantes	86	18

Syndicat d'eau de Kerloazec

Rapport annuel 2014 du Syndicat d'eau.

Volumes			
	2012	2013	2014
Volume mis en distribution	274586 m ³	286318 m ³	297517 m ³
Volume relevé au compteur	215340 m ³	228431 m ³	228015 m ³
Rendement technique du réseau	79,4%	80,8%	77,6% *

* La baisse de rendement constaté est imputable à un gros problème de la qualité de l'eau sur la commune de Troguéry ayant nécessité de très fréquentes purges sur le réseau. La conduite à l'origine de ces dysfonctionnements a été remplacée au printemps 2014.

État des lieux des services médicaux sur l'ex pays Rochois.

Il y a un médecin en moins depuis le 1er août au cabinet médical de La Roche-Derrien et un futur départ en retraite sur le territoire. L'idée est de regrouper, sur leur proposition, les médecins au cabinet médical. Il faudrait donc 2 médecins en complément de ceux qui sont déjà en place. L'ensemble des médecins ainsi que la pharmacienne et les six maires de l'ex pays Rochois sont en accord sur le fait de mener une recherche commune afin de pouvoir continuer à donner satisfaction à l'ensemble de la population du territoire. Il est de même important de pouvoir sauvegarder notre pharmacie. Une première campagne d'affichage va voir le jour ainsi que plusieurs annonces sur des sites spécialisés et autres.

Rapport de la CLECT

Avec leurs compétences, les communes transfèrent à l'intercommunalité les dépenses qui y sont liées. Afin de garantir une répartition financière équitable, une instance spéciale existe : la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

* **TRANSFERT THÉÂTRE DE L'ARCHE**, 60% à la charge de Tréguier et 40% à la charge de la Communauté de Communes

du Haut Trégor. Déjà vu en 2013. Les chiffres définitifs pour l'année 2013 impliquent 135 696 € en moins d'attribution de compensation pour la ville de Tréguier.

* **L'ÉCOLE DE MUSIQUE** : même calcul des charges avec une répartition à 50% au prorata de la population et 50% suivant le nombre d'élèves inscrits. L'ex pays Rochois n'était pas concerné. Soit 902 € en plus d'attribution de compensation pour La Roche-Derrien.

Organisation du 11 novembre

À partir de 2015 le repas du 11 novembre se fera en commun avec les anciens de Pommerit-Jaudy. Ce repas aura lieu cette année à la salle des fêtes de La Roche-Derrien, voir modalités d'inscription sur ce bulletin.

Accueil sur le territoire

* ACCUEIL DES SAISONNIERS

Nous avons été confrontés cet été à des arrivées de saisonniers qui n'avaient aucun endroit pour dormir. Nous avons, alors que certains dormaient sous des abris bus, laissé ceux-ci s'installer sur notre camping en sachant que nous n'avions pas de personnel disponible pour l'entretien courant, que nous ne pouvions pas procéder au contrôle légal d'identité et que le camping était et est toujours fermé. Il est à notre avis inadmissible que l'on propose des offres d'emplois pour du travail précaire, pénible sans permettre à ces personnes – car il s'agit bien de personnes – de pouvoir disposer de conditions d'accueil dignes de ce nom. La seule commune de La Roche-Derrien, ne pourra assumer cette tâche sans être plus qu'épaulée par les collectivités, l'état et les agriculteurs concernés. Dès cet hiver, si rien n'est proposé, nous alertons les associations orientées sur cette problématique pour bousculer ce système qui ne tient pas debout.

* POSITION DE LA COMMUNE SUR L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS CONFORMÉMENT À LA DEMANDE DE L'ÉTAT

En réponse au formulaire de la préfecture, la commune a répondu qu'il y avait des logements disponibles rue St Jean suite au départ des services de gendarmerie de la commune.

En cas d'accueil de réfugiés sur notre commune, nous souhaiterions également faire appel à des bénévoles et autres associations pour aider ces personnes à s'intégrer au plus vite et dans les meilleures conditions (école publique, aide médicale, aide administrative...).

Questions diverses

* TRAVAUX COURANTS

Les fossés feront bientôt l'objet d'un curage. Des opérations de point à temps vont avoir lieu (voirie). Un portail a été posé au stade. Un devis a été demandé pour les vitraux des chapelles du Calvaire et de St Jean.

* ANIMATIONS ESTIVALES

Les diverses manifestations, expositions, animations et journées du patrimoine ont rencontré un vif succès cet été. Nous remercions tous les bénévoles, les propriétaires et le personnel communal mobilisés à tous niveaux pour la réussite de ces manifestations ainsi que nos partenaires (Région, office de tourisme...).

* PRISES DE VUE PHOTOGRAPHIQUES ET VIDÉOGRAPHIQUES

Certaines personnes ont peut-être vu un drone survoler la commune. Il s'agit de réaliser une vidéo sur les trois « Petites Cités de Caractère » que sont, La Roche-Derrien, Pontrioux et Tréguier. Le propriétaire de ce drone est un professionnel et dispose de toutes les autorisations nécessaires (mairie, préfecture...) et traitera les données récoltées dans les règles de l'art.

Spectacle de Jean Kergrist Le 14 Novembre à 20h30 à la salle des fêtes

Un pape passe. Plus flamboyant qu'un ange. Dans un pays imaginaire où la croissance est en berne. Sa venue a pour but d'enrayer le déclin et de relancer l'économie. Comme pour les jeux olympiques ! C'est le charisme papal. Tout se met en branle pour le jour P. Les avions à réaction réagissent. Les majorettes musclent leurs gambettes. Les armes crépitent pour permettre au pape d'apporter la paix.

Un étrange émissaire entre dans un bureau d'une administration insolite, tenue par un scribouillard consciencieux. Il vient prendre des nouvelles de son dossier « bêtes à cornes » : un projet d'immense élevage d'escargots. La venue du pape tombe à pic, car l'escargot, de nature hermaphrodite, peut, à ce qu'on dit, procréer sans copuler. Bel exemple pour les milliers de fidèles qui s'apprêtent à bientôt déferler !

Une suite de jeux de rôles désopilants passant en revue l'actualité (la crise, le déclin, la relance, la foi, la culpabilité, la com., les dérives administratives, les entourloupes politiques et médiatiques, l'espionnage industriel, les impasses économiques liées à la sacro-sainte croissance envolée...)

Une heure de rire grinçant (et pas que : on chante aussi en breton, chinois, russe, bamba-ra, arabe...) avec Lors Jouin et Jean Kergrist, deux compères qui jouent depuis des années ensemble et qui viennent de créer la Compagnie des 2 baudets rouges, estampillée « produit en Kreizhbreizhkistan ».



TARIF D'ENTRÉE DE 8 €

Amitié rochoise

Assemblée Générale extraordinaire le 29 septembre. Toutes les personnes susceptibles d'être intéressées y sont conviées.

Mairie de LA ROCHE-DERRIEN

TÉL 02 96 91 36 31
FAX 02 96 91 39 03
MAIL la.rocche-derrien@wanadoo.fr
WEB www.larochederrien.fr



Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Fermée le jeudi après-midi et le samedi

Activités du 16/18

- ★ Samedi 19 septembre à partir de 19h :
BŒUF MUSICAL
- ★ Vendredi 02 et samedi 03 octobre :
ATELIER D'ÉCRITURE avec Françoise Le Golvan.
Renseignements et inscription au 02 96 15 92 59 ou par mail à francoise.le-golvan@orange.fr.
- ★ Samedi 18 octobre à partir de 19h :
CONCERT "PAVÉ DANS LA FACE", quatuor basse-batterie-flûte-traversière-guitare, rock-jazz-expérimental.
- ★ Cours particuliers d'ANGLAIS (tous niveaux) au 16/18 ou à domicile. Renseignements et inscription au 06 25 81 46 56 ou 02 96 15 92 59.
- ★ Chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires) :
 - De 14h à 16h (à partir du 15 novembre) :
Soutien scolaire en groupe dans les matières scientifiques (maths, SVT, sciences physiques) de la 6ème à la 2de. (Apporter les livres et les contrôles de la matière concernée). Gratuit, inscriptions par téléphone au 06 80 14 43 54 ou au 02 96 15 92 59.
 - De 17h à 21h :
Cours individuels de guitare, basse et ukulélé, tous niveaux, cours à la carte pour adultes et enfants.
Renseignements et inscriptions au 06 31 64 50 32.

Jardins Secrets

Après sept éditions couronnées de succès, cette manifestation d'automne faisant la promotion de jardins privés du Haut-Trégor, est devenue un temps fort de l'arrière saison touristique locale. « Jardins Secrets » permet au grand public d'accéder à un domaine remarquable et méconnu lors d'une journée de conseils et d'acquisitions d'articles en lien avec les jardins.

Sur notre territoire, à Minihy-Tréguier, le Manoir de Traou-Miquel ouvre le Dimanche 11 octobre, de 10h à 18h.

ENTRÉE 3€, GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

Célébration du 11 Novembre

★ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Rassemblement des anciens combattants à 11h15 devant la mairie, dépôts de gerbes et discours devant le monument aux morts. Toute la population est invitée à participer à cette cérémonie suivie d'un vin d'honneur en Mairie.

★ REPAS À LA SALLE DES FÊTES

Le repas est offert par la commune pour les personnes de 65 ans et plus. Celles ou ceux qui, pour des raisons de santé, se trouvent dans l'incapacité de venir au repas, peuvent s'inscrire en mairie pour que le repas leur soit livré à domicile. Les personnes de moins de 65 ans désireuses de participer au repas peuvent s'inscrire et se procurer des tickets en mairie au prix de 25€.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE EN MAIRIE
AVANT LE LUNDI 2 NOVEMBRE.